

Délibération
Du Comité Syndical
Du 15 décembre 2015

A1 : Transport en Commun en Site Propre et Pôle d'Echange Multimodal – Concertation Publique

Rapporteur : Monsieur Philippe MIGNONET, Président

Par délibération du 21 avril 2015, le Comité Syndical a validé le principe de mise en œuvre d'un Pôle d'Echange Multimodal et d'une ligne de Transport en Commun en Site Propre et a décidé d'engager la concertation préalable au cours du 2^{ème} semestre 2015.

Ces projets qui permettront de moderniser et d'améliorer sensiblement le réseau de transport de l'agglomération sont également de véritables opportunités pour la ville centre en terme d'urbanisme, d'image de modernité et d'intermodalité du territoire.

La réalisation de ces aménagements suppose des interventions dans des domaines qui ne relèvent pas de la compétence de notre syndicat (réorganisation de l'espace public (stationnement notamment), aménagement de façade à façade de part et d'autre des voies pour le site propre,...).

La définition du portage politique du projet est une étape primordiale au lancement de l'opération tant pour les démarches à engager auprès des différents financeurs envisageables que pour le lancement de la concertation publique.

En effet, pour assurer le bon déroulement de la concertation qui sera portée par le SITAC et visera à informer le public tout au long de la mise en œuvre de l'opération, il convient de bien connaître la répartition des périmètres des maîtrises d'ouvrage afin de valider ensemble les ambitions de chacun et moyens à déployer.

Ce travail engagé depuis plusieurs mois entre les services de la ville de Calais, de l'agglomération et du SITAC est toujours en cours et devrait aboutir à la rédaction d'un projet de convention qui sera soumis pour validation aux assemblées délibérantes au cours du 1^{er} semestre 2016.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **REPORTE** la concertation publique au 1^{er} semestre 2016, une fois la répartition des maîtrises d'ouvrage sur le portage du projet arrêtée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Décision rendue exécutoire

Le 21/12/2015

Certifié exact,
L'ordonnateur

REÇU à la Sous-Préfecture
de CALAIS le

21 DEC. 2015

Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET



COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille quinze, le mardi 15 décembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'Hôtel Communautaire sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mercredi 09 décembre deux mille quinze.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Daniel DARCHEVILLE
Madame Anne DECAESTECKER
Madame Jacqueline DEWET
Monsieur Alain FAUQUET
Madame Maïté FRISCOURT
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Pascal PESTRE
Monsieur Jean Pierre ROBBE
Monsieur Philippe VERON
Madame Muriel WULVERYCK

Suppléante :

Madame Sylviane PETIT

Excusés :

Monsieur Philippe ANOT
Madame Malika BOUAZZI
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Patrice CAMBRAYE
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Gérard GRENAT, pouvoir à Monsieur Pascal PESTRE
Monsieur Michel HAMY, pouvoir à Monsieur Guy BEGUE
Madame Joëlle LANNOY, pouvoir à Madame Jacqueline DEWET
Monsieur Raymond LEFEBVRE
